



Communauté de Communes Cœur de Garonne

Siège social :
31 promenade du Campet - 31220 Cazères sur Garonne

Siège administratif :
12 rue Notre Dame – 31370 Rieumes

Date de convocation	27 mars 2018	
Nombre de membres		
En exercice	Présents	Procurations
86	62	7

Compte-rendu Conseil Communautaire Communauté de Communes Cœur de Garonne

Séance du mardi 3 avril 2018 – 20h00
Cazères

Etaient présents :

BEAUFORT	GUETIN-MALEPRADE Emmanuel
BERAT	BLANC Paul-Marie – BESSET Laurent - LECUYER Philippe
BOUSSENS	SANS Christian – AMOUROUX Jean-Paul
CASTELNAU-PICAMPEAU	CAZALOT Christian
CASTIES LABRANDE	MAUMUS Jean-François
CAZERES	OLIVA Michel - DRIEF Marie-Anne - GRILLOU Robert – FERRE Yvette - FAGUET Michel - ROUSSEAU Andrée – DEFIS Raymond - RIVIERE Jean-Luc
FRANCON	SAINT-MARTIN Jacques
FUSTIGNAC	DOMEJEAN Joel
GRATENS	DEDIEU Alain – MUL Cécile
LABASTIDE-CLERMONT	DINTILHAC Pierre-Alain – LE MAO Christiane
LAHAGE	BONNEMAISON Serge
LE FOUSSERET	LAGARRIGUE Pierre – DUTREICH Nicole
LE PIN MURELET	SOULES Hubert
LE PLAN	ZORDAN Pierre
LESCUNS	LAFFONT Ingrid
LHERM	AYCAGUER Jean – HERNANDEZ Catherine – DE OLIVEIRA Sandrine
LUSSAN ADEILHAC	KIEFFER Sylvie
MARIGNAC-LASCLARES	CAPBLANQUET Gérard
MARTRES-TOLOSANE	TARRAUBE Gilbert – GOJARD Loïc- ARGAIN Bernard
MAURAN	CORREGE Daniel
MONDAVEZAN	SUDERIE Robert
MONTASTRUC-SAVES	FOURCADE Francis
MONTBERAUD	DENJEAN Raymond
MONTCLAR DE COMMINGES	RIBET François
MONTEGUT BOURJAC	CORTIADE Claude
MONTGRAS	CASTILLON Eric
MONTOUSSIN	PERES Claude
PALAMINY	SENSEBE Christian – ALABERT Sylvie
POUCHARRAMET	DUZERT Roger – DUPRAT Philippe
POUY DE TOUGES	BERARDO Ginette suppléante de SOULAN Yves
RIEUMES	COURTOIS-PERISSE Jennifer – LECUSSAN Alain – MALLET Appoline -- CHANTRAN Thierry
SAINT-ELIX-LE-CHATEAU	DEPREZ François
SAINT-MICHEL	BOLLATI Denise

SAINTE-FOY-DE-PEYROLIERES	VIVES François – GUYS Dominique -PORTE Véronique
SAJAS	GENEAU Didier
SAVERES	TOFFOLON Joseph
SANA	ROQUABERT Pierrette
SENARENS	LAGUENS Bernard

Formant la majorité des membres en exercice.

Procurations :

BERAT	BAYLAC Sandrine a donné procuration à BLANC Paul-Marie
CAZERES	LAFFONT Guy a donné procuration à OLIVA Michel
LE FOUSSERET	AMIEL France a donné procuration à LAGARRIGUE Pierre
LHERM	SACAREAU Jean-Jacques a donné procuration à HERNANDEZ Catherine
MONES	GALEY Cédric a donné procuration à GUETIN-MALEPRADE Emmanuel
RIEUMES	BERTIN Jacques a donné procuration à LECUSSAN Alain SECHAO Kayseng a donné procuration à CHANTRAN Thierry

Étaient absents excusés :

BERAT	DELHOM Jean-Pierre
CAMBERNARD	BOLLATI Jean-Claude
COULADERE	WIEDERHOLD Jocelin
FORGUES	LARRIEU William
LAUTIGNAC	ABADIE Jean-Luc
LHERM	BOYE Brigitte - BRUSTON Joël – MONDON Annelise
MARIGNAC-LASPEYRES	LASSERRE Jean-Luc
MARTRES-TOLOSANE	GARONNE Francine
MONDAVEZAN	GROS Jacques
PLAGNE	ROUAIX Henri
PLAGNOLE	DUPUY Georges
POLASTRON	MIRALLES Hélène
RIEUMES	ESTOURNES Claude
SAINT-ARAILLE	BREQUE Nicole
SAINT ELIX LE CHATEAU	AKA Alain

M. Pierre-Alain DINTILHAC a été désigné comme secrétaire de séance.

Assistaient à la séance :

Sandrine SARRAZIN : Directrice Générale des Services – Caroline BOUTONNET : Directrice Générale Adjointe – Jany SCHMITZ : Directrice Générale Adjointe – Thierry de CHASTEIGNER : Directeur Général des Services Techniques – Cécile MEYER : Directrice service Finances – BERGES Delphine : service administratif

Approbation du PV de séance du : 6 mars 2018

Mme MUL. précise qu'il y a une erreur de date concernant l'élection à venir du vice-président en charge des équipements sportifs sur le dernier compte-rendu. La date sera le 24 avril et non le 23 comme il a été précisé.

- *Le procès-verbal est adopté par :*

	Nombre de voix	
Pour	68	
Contre	0	
Abstentions	1	BERARDO Ginette

Début de la séance à 20h10.

1. FINANCES

Monsieur CAPBLANQUET, Président, quitte la salle à 20h24.

Le nombre de présents passe à 61.

Le nombre de votants passe à 68.

D-2018-57-7-1 – Adoption compte administratif 2017 – Budget général

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2341-1 et L.2343-2,
Vu la délibération du Conseil Communautaire n° D-2017-59-7-1 en date du 28 Mars 2017, approuvant le Budget Primitif 2017,
Vu les délibérations du Conseil Communautaire, approuvant les différentes Décisions du Conseil Communautaire et modificatives 2017,
Considérant les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2017, en vertu de la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la république,
Une présentation de l'exécution du budget primitif et des décisions du Conseil Communautaire de l'exercice 2017 est proposée via le compte administratif présenté par Monsieur Jean AYCAGUER, Vice-Président.

A l'unanimité, le conseil communautaire

DECIDE

- **D'arrêter** les résultats des différentes sections budgétaires, comme il suit :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé Chapitre	Montants Votés	Montants Réalisés
011	Charges à caractère général	5 026 937.00	4 118 912.33
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 506 390.00	4 478 066.50
014	Atténuations de produits	5 373 105.00	3 723 174.00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 212 865.00	0.00
023	Virement à la section d'investissement	1 522 701.67	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	862 315.00	879 355.05
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	1 914 034.00	1 157 326.13
66	Charges financières	243 975.00	243 922.45
67	Charges exceptionnelles	16 708.00	14 681.32
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	15 000.33	15 000.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		20 694 031.00	14 630 437.78

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé Chapitre	Montants Votés	Montants Réalisés
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	4 048 047.67	0.00
013	Atténuations de charges	40 000.00	45 114.19
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	226 397.00	221 775.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	742 960.00	784 159.28
73	Impôts et taxes	12 667 124.00	13 789 167.00
74	Dotations, subventions et participations	2 846 093.00	3 278 822.55
75	Autres produits de gestion courante	1 337.00	2 344.25
76	Produits financiers	0.00	10.76
77	Produits exceptionnels	107 072.00	210 493.68
78	Reprises sur amortissements et provisions	15 000.33	2 121.29
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		20 694 031.00	18 334 008.00

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

<i>Chap.</i>	<i>Libellé Chapitre</i>	<i>Montants Votés</i>	<i>Montants Réalisés</i>	<i>Montants Restes à Réaliser</i>
010	Stocks	0.00	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	201 996.00	0.00	0.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	226 397.00	221 775.00	0.00
041	Opérations patrimoniales	130 540.00	130 540.00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 024 297.00	1 021 418.81	2 286.59
18	Compte de liaison : affectation	0.00	0.00	0.00
20	Immobilisations incorporelles	3 838.00	3 837.58	0.00
204	Subventions d'équipement versées	42 330.00	42 330.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	2 786 820.00	1 653 018.30	185 181.21
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	4 720 800.00	2 283 214.81	238 480.30
26	Participations et créances rattachées à des participations	0.00	0.00	0.00
27	Autres immobilisations financières	18 000.00	0.00	0.00
458101	OPERATION COMPTE DE TIERS-TROTTOIRS CAZERES	146 500.00	729.07	0.00
458102	OPERATION COMPTE DE TIERS-TROTTOIRS MARTRES	38 000.00	0.00	0.00
458103	OPERATION COMPTE DE TIERS-TROTTOIRS PALAMINY	181 560.00	0.00	0.00
4582	Opérations sous mandat	0.00	0.00	0.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		9 521 078.00	5 356 863.57	425 948.10

RECETTES D'INVESTISSEMENT

<i>Chap.</i>	<i>Libellé Chapitre</i>	<i>Montants Votés</i>	<i>Montants Réalisés</i>	<i>Montants Restes à Réaliser</i>
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	710 696.07	0.00	0.00
010	Stocks	0.00	0.00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 522 701.67	0.00	0.00
024	Produits de cessions	0.00	0.00	0.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	862 315.00	879 355.05	0.00
041	Opérations patrimoniales	130 540.00	130 540.00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 347 000.00	3 661 171.29	0.00
13	Subventions d'investissement	1 616 204.00	777 312.76	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	965 561.26	900.00	0.00
18	Compte de liaison : affectation	0.00	0.00	0.00
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00	0.00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0.00	0.00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0.00	0.00	0.00
4581	Opérations sous mandat	0.00	0.00	0.00
4582	Opérations sous mandat	0.00	0.00	0.00
458201	OPERATION COMPTE DE TIERS-TROTTOIRS CAZERES	146 500.00	0.00	0.00
458202	OPERATION COMPTE DE TIERS-TROTTOIRS MARTRES	38 000.00	0.00	0.00
458203	OPERATION COMPTE DE TIERS-TROTTOIRS PALAMINY	181 560.00	0.00	0.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		9 521 078.00	5 449 279.10	0.00

- **D'adopter** le Compte Administratif 2017 du budget principal de la Communauté de Communes Cœur de Garonne,
- **De charger** Monsieur Le Président de transmettre le Compte Administratif 2017 à Madame Le Sous-Préfet et à Madame Le Trésorier de Cazères.

D-2018-58-7-1 – Approbation compte de gestion 2017 – Budget général

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice 2017,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2017 a été réalisée par Madame le Trésorier de Cazères.

Après vérification, le Compte de Gestion, établi et transmis par cette dernière, est conforme au Compte Administratif du budget Principal de la Communauté de Communes Cœur de Garonne

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Président et les écritures du Compte de Gestion de Madame le Trésorier,

A l'unanimité, le conseil communautaire

DECIDE

- **D'approuver** le Compte de Gestion de Madame Le Trésorier pour l'exercice 2017 du budget Principal de la Communauté de Communes Cœur de Garonne, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif du budget Principal de la Communauté de Communes Cœur de Garonne pour le même exercice.

- **Dit** que le Compte de Gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

D-2018-59-7-1 – Affectation des résultats 2017 – Budget général

Sous la Vice-Présidence de Monsieur Jean AYCAGUER et après avoir voté le compte administratif de l'exercice 2017 de la Communauté de Communes Cœur de Garonne, les résultats, conformes au compte de gestion, doivent être repris et affectés au Budget Principal 2018 de la Communauté de Communes Cœur de Garonne.

A l'unanimité, le conseil communautaire

DECIDE

- **D'affecter** les résultats des différentes sections budgétaires, comme il suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	3 703 570,22
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	4 048 047,67
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	7 751 617,89
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	803 111,60
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-425 948,10
Besoin de financement F. = D. + E.	0.00
AFFECTATION =C. = G. + H.	7 751 617,89
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	3 000 000,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	4 751 617,89
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

D-2018-60-7-1 – Adoption compte administratif 2017 – Budget annexe Service d'Aide à domicile

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2341-1 et L.2343-2,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° D-2017-60-7-1 en date du 28 Mars 2017, approuvant le Budget annexe du service d'aide à domicile 2017,

Vu les délibérations du Conseil Communautaire, approuvant les différentes Décisions du Conseil Communautaire et modificatives 2017,

Considérant les conditions d'exécution du budget annexe du service d'aide à domicile de l'exercice 2017, en vertu de la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la république,
Une présentation de l'exécution du budget annexe du service d'aide à domicile et des décisions du Conseil Communautaire de l'exercice 2017 est proposée via le compte administratif présenté par Monsieur Jean AYCAGUER, Vice-président.

A l'unanimité, le conseil communautaire

DECIDE

- **D'arrêter** les résultats des différentes sections budgétaires, comme il suit :

DÉPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé Chapitre	Montants Votés	Montants Réalisés
011	Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	42 334.00	20 772.23
012	Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	886 944.15	757 959.88
016	Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	31 509.00	9 834.92
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		960 787.15	788 567.03

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé Chapitre	Montants Votés	Montants Réalisés
018	Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	700 500.00	789 157.43
019	Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables	260 287.15	1.23
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		960 787.15	789 158.66

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé Chapitre	Montants Votés	Montants Réalisés
13	Subventions d'investissement	231.00	0.00
20	Immobilisations incorporelles	9 500.00	9 142.80
21	Immobilisations corporelles	52 528.40	5 212.00
49	Dépréciation des comptes de tiers	2 000.00	0.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		64 259.40	14 354.80

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé Chapitre	Montants Votés	Montants Réalisés
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000.00	2 354.76
13	Subventions d'investissement	45 164.40	0.00
28	Amortissements des immobilisations	4 095.00	0.00
49	Dépréciation des comptes de tiers	5 000.00	0.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		64 259.40	2 354.76

- **D'adopter** le Compte Administratif 2017 du budget annexe du service d'aide à domicile,

- **De charger** Monsieur Le Président de transmettre le Compte Administratif 2017 à Madame Le Sous-Préfet et à Madame Le Trésorier de Cazères.

D-2018-61-7-1 – Approbation compte de gestion 2017 – Budget annexe Service d'Aide à domicile

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice 2017,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2017 a été réalisée par Madame le Trésorier de Cazères.

Après vérification, le Compte de Gestion, établi et transmis par cette dernière, est conforme au Compte Administratif du budget annexe du service d'aide à domicile

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Président et les écritures du Compte de Gestion de Madame le Trésorier,

A l'unanimité, le conseil communautaire

DECIDE

- **D'approuver** le Compte de Gestion de Madame Le Trésorier pour l'exercice 2017 du budget annexe du service d'aide à domicile, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif du budget annexe du service d'aide à domicile pour le même exercice,
- **Dit** que le Compte de Gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

D-2018-62-7-1 – Affectation des résultats 2017 – Budget annexe Service d'Aide à domicile

Sous la Vice-Présidence de Monsieur Jean AYCAGUER et après avoir voté le compte administratif de l'exercice 2017 du budget annexe du service d'aide à domicile, les résultats, conformes au compte de gestion, doivent être repris et affectés au Budget annexe 2018 du service d'aide à domicile.

A l'unanimité, le conseil communautaire

DECIDE

- **D'affecter** les résultats des différentes sections budgétaires, comme il suit :

		Réalisé	Retenu par l'autorité de tarification
Total des charges	A	788 567.03 €	788 567.03 €
Total des produits	B	789 158.66 €	789 158.66 €
Résultat comptable	C = B - A	591.63 €	0.00 €
Résultat Incorporé au budget N	D	0.00 €	0.00 €
Résultat à effectuer	C + D	591.63 €	0.00 €

D-2018-63-7-1 – Adoption compte administratif 2017 – Budget annexe Portage de repas

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2341-1 et L.2343-2,
Vu la délibération du Conseil Communautaire n° D-2017-65-7-1 en date du 28 Mars 2017, approuvant le Budget annexe du service portage de repas à domicile 2017,
Vu les délibérations du Conseil Communautaire, approuvant les différentes Décisions du Conseil Communautaire et modificatives 2017,
Considérant les conditions d'exécution du budget annexe du service portage de repas à domicile de l'exercice 2017, en vertu de la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la république,
Une présentation de l'exécution du budget annexe du service portage de repas à domicile et des décisions du Conseil Communautaire de l'exercice 2017 est proposée via le compte administratif présenté par Monsieur Jean AYCAGUER, Vice-président.

A l'unanimité, le conseil communautaire

DECIDE

- **D'arrêter** les résultats des différentes sections budgétaires, comme il suit :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé Chapitre	Montants Votés	Montants Réalisés
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	103 887.80	81 337.82
012	Charges de personnel et frais assimilés	16 808.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 010.00	0.00
023	Virement à la section d'investissement	0.00	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00	0.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0.00	0.00

65	Autres charges de gestion courante	1 262.20	1 196.03
66	Charges financières	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	32.00	0.00
74	Dotations, subventions et participations	0.00	0.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		123 000.00	82 533.85

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé Chapitre	Montants Votés	Montants Réalisés
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00	0.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	104 000.00	77 878.01
73	Impôts et taxes	0.00	0.00
74	Dotations, subventions et participations	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	19 000.00	4 387.39
76	Produits financiers	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	268.52
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		123 000.00	82 533.92

- **D'adopter** le Compte Administratif 2017 du budget annexe du service portage de repas à domicile,
- **De charger** Monsieur Le Président de transmettre le Compte Administratif 2017 à Madame Le Sous-Préfet et à Madame Le Trésorier de Cazères.

D-2018-64-7-1 – Approbation compte de gestion 2017 – Budget annexe Portage de repas

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'exercice 2017,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2017 a été réalisée par
Madame le Trésorier de Cazères.

Après vérification, le Compte de Gestion, établi et transmis par cette dernière, est conforme au Compte Administratif du budget annexe du service portage de repas à domicile

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Président et les écritures du Compte de Gestion de Madame le Trésorier,

A l'unanimité, le conseil communautaire

DECIDE

- **D'approuver** le Compte de Gestion de Madame Le Trésorier pour l'exercice 2017 du budget annexe du service portage de repas à domicile, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif du budget annexe du service portage de repas à domicile pour le même exercice,
- **Dit** que le Compte de Gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

D-2018-65-7-1 – Adoption compte administratif 2017 – Budget annexe ZA Lherm

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2341-1 et L.2343-2,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° D-2017-64-7-1 en date du 28 Mars 2017, approuvant le Budget annexe ZA LHERM 2017,

Vu les délibérations du Conseil Communautaire, approuvant les différentes Décisions du Conseil Communautaire et modificatives 2017,

Considérant les conditions d'exécution du budget annexe ZA LHERM de l'exercice 2017, en vertu de la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la république,

Une présentation de l'exécution du budget annexe ZA LHERM et des décisions du Conseil Communautaire de l'exercice 2017 est proposée via le compte administratif présenté par Monsieur Jean AYCAGUER, Vice-président.

A l'unanimité, le conseil communautaire

DECIDE

- **D'arrêter** les résultats des différentes sections budgétaires, comme il suit :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé Chapitre	Montants Votés	Montants Réalisés
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	153 940.43	39 490.68
012	Charges de personnel et frais assimilés	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	3 596.67	0.00
023	Virement à la section d'investissement	0.00	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 786.70	0.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.20	0.20
66	Charges financières	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00
74	Dotations, subventions et participations	0.00	0.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		172 324.00	39 490.88

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé Chapitre	Montants Votés	Montants Réalisés
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	3 596.67	3 596.67
013	Atténuations de charges	0.00	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	153 940.53	39 490.68
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00
74	Dotations, subventions et participations	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	14 786.90	0.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		172 324.10	43 087.35

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Libellé Chapitre	Montants Votés	Montants Réalisés
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	14 786.70	0.00
Stocks	0.00	0.00
Dépenses imprévues (investissement)	0.00	0.00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	153 940.43	39 490.68
Opérations patrimoniales	0.00	0.00
Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
Subventions d'investissement	0.00	0.00
Emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00
Compte de liaison : affectation	0.00	0.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	168 727.13	39 490.68

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé Chapitre	Montants Votés	Montants Réalisés
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00	0.00
010	Stocks	0.00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	0.00	0.00
024	Produits de cessions	0.00	0.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 786.60	0.00
041	Opérations patrimoniales	0.00	0.00

10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	153 940.43	0.00
18	Compte de liaison : affectation	0.00	0.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		168 727.03	0.00

- **D'adopter** le Compte Administratif 2017 du budget annexe ZA LHERM,

- **De charger** Monsieur Le Président de transmettre le Compte Administratif 2017 à Madame Le Sous-Préfet et à Madame Le Trésorier de Cazères.

D-2018-66-7-1 – Approbation compte de gestion 2017 – Budget annexe ZA Lherm

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice 2017,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2017 a été réalisée par Madame le Trésorier de Cazères.

Après vérification, le Compte de Gestion, établi et transmis par cette dernière, est conforme au Compte Administratif du budget annexe ZA LHERM

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Président et les écritures du Compte de Gestion de Madame le Trésorier,

A l'unanimité, le conseil communautaire

DECIDE

- **D'approuver** le Compte de Gestion de Madame Le Trésorier pour l'exercice 2017 du budget annexe ZA LHERM, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif du budget annexe ZA LHERM pour le même exercice,

- **Dit** que le Compte de Gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part

D-2018-67-7-1 – Adoption compte administratif 2017 – Budget annexe ZA Sainte Foy de Peyrolières

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2341-1 et L.2343-2,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° D-2017-63-7-1 en date du 28 Mars 2017, approuvant le Budget annexe ZA Sainte -Foy de Peyrolières 2017,

Vu les délibérations du Conseil Communautaire, approuvant les différentes Décisions du Conseil Communautaire et modificatives 2017,

Considérant les conditions d'exécution du budget annexe ZA Sainte -Foy de Peyrolières de l'exercice 2017, en vertu de la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la république,

Une présentation de l'exécution du budget annexe ZA Sainte -Foy de Peyrolières et des décisions du Conseil Communautaire de l'exercice 2017 est proposée via le compte administratif présenté par Monsieur Jean AYCAGUER, Vice-président.

A l'unanimité, le conseil communautaire

DECIDE

- **D'arrêter** les résultats des différentes sections budgétaires, comme il suit :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé Chapitre	Montants Votés	Montants Réalisés
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	136 400.00	5 211.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0.00	0.00
023	Virement à la section d'investissement	0.00	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 078.12	0.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.88	0.48
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		146 479.00	5 211.48

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	136 400.00	5 211.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00
74	Dotations, subventions et participations	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	10 079.00	0.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		146 479.00	5 211.00

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé Chapitre	Montants Votés	Montants Réalisés
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	10 078.12	
020	Dépenses imprévues (investissement)	0.64	0.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	136 400.00	5 211.00
041	Opérations patrimoniales	0.00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00
18	Compte de liaison : affectation	0.00	0.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		146 478.76	5 211.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé Chapitre	Montants Votés	Montants Réalisés
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	0.00	0.00
024	Produits de cessions	0.00	0.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 078.12	0.00
041	Opérations patrimoniales	0.00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	136 400.64	0.00
18	Compte de liaison : affectation	0.00	0.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		146 478.76	0.00

- **D'adopter** le Compte Administratif 2017 du budget annexe ZA Sainte Foy de Peyrolières,

- **De charger** Monsieur Le Président de transmettre le Compte Administratif 2017 à Madame Le Sous-Préfet et à Madame Le Trésorier de Cazères.

Arrivée de Mme Francine GARONE à 20h34.

Le nombre de présents passe à 62.

Le nombre de votants passe à 69.

D-2018-68-7-1 – Approbation compte de gestion 2017 – Budget annexe ZA Sainte Foy de Peyrolières

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice 2017,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2017 a été réalisée par Madame le Trésorier de Cazères.

Après vérification, le Compte de Gestion, établi et transmis par cette dernière, est conforme au Compte Administratif du budget annexe ZA Sainte Foy de Peyrolières

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Président et les écritures du Compte de Gestion de Madame le Trésorier,

A l'unanimité, le conseil communautaire

DECIDE

- **D'approuver** le Compte de Gestion de Madame Le Trésorier pour l'exercice 2017 du budget annexe ZA Sainte Foy de Peyrolières, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif du budget annexe ZA Sainte Foy de Peyrolières pour le même exercice.

- **Dit** que le Compte de Gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part

D-2018-69-7-1 – Adoption compte administratif 2017 – Budget annexe ZA Descaillaux

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2341-1 et L.2343-2,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° D-2017-62-7-1 en date du 28 Mars 2017, approuvant le Budget annexe ZA DESCAILLAUX 2017,

Vu les délibérations du Conseil Communautaire, approuvant les différentes Décisions du Conseil Communautaire et modificatives 2017,

Considérant les conditions d'exécution du budget annexe ZA DESCAILLAUX de l'exercice 2017, en vertu de la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la république,

Une présentation de l'exécution du budget annexe ZA DESCAILLAUX et des décisions du Conseil Communautaire de l'exercice 2017 est proposée via le compte administratif présenté par Monsieur Jean AYCAGUER Vice-président.

A l'unanimité, le conseil communautaire

DECIDE

- **D'arrêter** les résultats des différentes sections budgétaires, comme il suit :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé Chapitre	Montants Votés	Montants Réalisés
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	268 000.00	7 628.13
012	Charges de personnel et frais assimilés	0.00	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	829 304.00	579 000.11
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	6 940.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00
66	Charges financières	6 895.00	5 801.89
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00
74	Dotations, subventions et participations	0.00	0.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 111 139.00	592 430.13

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé Chapitre	Montants Votés	Montants Réalisés
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	40 172.08	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	949 804.00	0.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	6 940.00	0.00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	100 000.92	69 479.00
77	Produits exceptionnels	14 222.00	0.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 111 139.00	69 479.00

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé Chapitre	Montants Votés	Montants Réalisés
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	699 368.02	0.00
010	Stocks	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0.00	0.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	949 804.00	0.00
041	Opérations patrimoniales	0.00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00

16	Emprunts et dettes assimilées	26 670.98	20 000.01
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 675 843.00	20 000.01

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé Chapitre	Montants Votés	Montants Réalisés
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00	0.00
010	Stocks	0.00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	0.00	0.00
024	Produits de cessions	0.00	0.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	829 304.00	579 000.11
041	Opérations patrimoniales	0.00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	700 000.00	700 000.00
13	Subventions d'investissement	120 500.00	90 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées	26 039.00	0.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 675 843.00	1 369 000.11

- **D'adopter** le Compte Administratif 2017 du budget annexe ZA DESCAILLAUX,

- **De charger** Monsieur Le Président de transmettre le Compte Administratif 2017 à Madame Le Sous-Préfet et à Madame Le Trésorier de Cazères.

D-2018-70-7-1 – Approbation compte de gestion 2017 – Budget annexe ZA Descaillaux

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice 2017,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2017 a été réalisée par Madame le Trésorier de Cazères.

Après vérification, le Compte de Gestion, établi et transmis par cette dernière, est conforme au Compte Administratif du budget annexe ZA DESCAILLAUX

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Président et les écritures du Compte de Gestion de Madame le Trésorier,

A l'unanimité, le conseil communautaire

DECIDE

- **D'approuver** le Compte de Gestion de Madame Le Trésorier pour l'exercice 2017 du budget annexe ZA DESCAILLAUX, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif du budget annexe ZA DESCAILLAUX pour le même exercice.

- **Dit** que le Compte de Gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part

D-2018-71-7-1 – Adoption compte administratif 2017 – Budget annexe Photovoltaïque

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2341-1 et L.2343-2,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° D-2017-62-7-1 en date du 28 Mars 2017, approuvant le Budget annexe PHOTOVOLTAIQUE 2017,

Vu les délibérations du Conseil Communautaire, approuvant les différentes Décisions du Conseil Communautaire et modificatives 2017,

Considérant les conditions d'exécution du budget annexe PHOTOVOLTAIQUE de l'exercice 2017, en vertu de la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la république,

Une présentation de l'exécution du budget annexe PHOTOVOLTAIQUE et des décisions du Conseil Communautaire de l'exercice 2017 est proposée via le compte administratif présenté par Monsieur Jean AYCAGUER, Vice-président.

A l'unanimité, le conseil communautaire

DECIDE

- **D'arrêter** les résultats des différentes sections budgétaires, comme il suit :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé Chapitre	Montants Votés	Montants Réalisés
002	Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	25 150.00	4 441.53
012	Charges de personnel et frais assimilés	0.00	0.00

014	Atténuations de produits	0.00	0.00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	4 342.00	0.00
023	Virement à la section d'investissement	100.00	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	46 445.00	45 820.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	1.00	0.85
66	Charges financières	5 293.00	5 290.75
67	Charges exceptionnelles	37 094.00	33 386.63
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0.00	0.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		118 425.00	88 939.76

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

<i>Chap.</i>	<i>Libellé Chapitre</i>	<i>Montants Votés</i>	<i>Montants Réalisés</i>
002	Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	52 458.40	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	14 000.00	13 884.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	0.00	0.00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0.00	0.00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	44 872.60	80 947.77
74	Subventions d'exploitation	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	7 094.00	0.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		118 425.00	94 831.77

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

<i>Chap.</i>	<i>Libellé Chapitre</i>	<i>Montants Votés</i>	<i>Montants Réalisés</i>
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	15 595.21	15 595.21
020	Dépenses imprévues (investissement)	0.00	0.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	14 000.00	13 884.00
041	Opérations patrimoniales	0.00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 770.00	10 768.76
18	Compte de liaison : affectation	0.00	0.00
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	21 775.79	0.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		62 141.00	40 247.97

RECETTES D'INVESTISSEMENT

<i>Chap.</i>	<i>Libellé Chapitre</i>	<i>Montants Votés</i>	<i>Montants Réalisés</i>
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00	0.00
021	Virement de la section d'exploitation	100.00	0.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	46 445.00	45 820.00
041	Opérations patrimoniales	0.00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	15 596.00	0.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		62 141.00	45 820.00

- **D'adopter** le Compte Administratif 2017 du budget annexe PHOTOVOLTAIQUE,
- **De charger** Monsieur Le Président de transmettre le Compte Administratif 2017 à Madame Le Sous-Préfet et à Madame Le Trésorier de Cazères.

D-2018-72-7-1 – Approbation compte de gestion 2017 – Budget annexe Photovoltaïque

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'exercice 2017,
Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2017 a été réalisée par Madame le Trésorier de Cazères.
Après vérification, le Compte de Gestion, établi et transmis par cette dernière, est conforme au Compte Administratif du budget annexe Photovoltaïque.
Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Président et les écritures du Compte de Gestion de Madame le Trésorier,

A l'unanimité, le conseil communautaire

DECIDE

- **D'approuver** le Compte de Gestion de Madame Le Trésorier pour l'exercice 2017 du budget annexe Photovoltaïque, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif du budget annexe Photovoltaïque pour le même exercice,
- **Dit** que le Compte de Gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

D-2018-73-7-1 – Affectation des résultats 2017 – Budget annexe Photovoltaïque

Sous la Vice-Présidence de Monsieur Jean AYCAGUER et après avoir voté le compte administratif de l'exercice 2017 du budget annexe Photovoltaïque, les résultats, conformes au compte de gestion, doivent être repris et affectés au Budget annexe Photovoltaïque.

A l'unanimité, le conseil communautaire

DECIDE

- **D'affecter** les résultats des différentes sections budgétaires, comme il suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	5 892,01
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0.00
c. Résultats antérieurs reportés	52 458.40
D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	58 350.41
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé du signe + ou -)	5 572.03
D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	0.00
Besoin de financement = e + f	0.00
AFFECTATION (2) = d.	58 350.41
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	43 999.97
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00	14 350.44
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Monsieur CAPBLANQUET, Président, revient dans la salle à 20h38.

Le nombre de présents passe à 63.

Le nombre de votants passe à 70.

D-2018-74-7-1 – Fixation des taux des taxes ménages 2018

Monsieur le Vice-Président, Jean AYCAGUER, rappelle les propositions du débat d'orientations budgétaires de maintenir les taux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties de 2017 en 2018 comme suit :

Taxe d'habitation	10.61%
Taxe foncière propriétés bâties	1.19%
Taxe foncière propriétés non bâties	7.70%

A l'unanimité, le conseil communautaire

DECIDE

- **D'approuver** les taux d'imposition pour l'année 2018 comme suit : 10.61% pour la taxe d'habitation, 1.19% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 7.70% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

D-2018-75-7-1 – Fixation du taux de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) 2018

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 1609 nonies C du code général des impôts,

Vu la Délibération 28/03/2017 fixant le taux de CFE harmonisé à 37,15 % pour 2017 et une durée d'harmonisation progressive des taux sur le territoire de 12 ans.

Monsieur le Vice-Président, Jean AYCAGUER, rappelle les propositions du débat d'orientations budgétaires de maintenir le taux de CFE à 37,15 % pour l'année 2018.

A l'unanimité, le conseil communautaire

DECIDE

- **De fixer** le taux de CFE à 37,15% pour l'année 2018.

D-2018-76-7-1 – Fixation des taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) 2018

Vu l'article 1636 B undecies du code général des impôts (CGI), les communes et leurs établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ayant institué la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) peuvent par une délibération prise dans les conditions prévues au 1 du II de l'article 1639 A bis du CGI, définir des zones pour lesquelles ils votent des taux différents en vue de proportionner le montant de la taxe à l'importance du service rendu, appréciée en fonction des conditions de réalisation du service et de son coût.

Monsieur le Président rappelle que chaque ancienne communauté de communes avait instauré un zonage en fonction des conditions de réalisation du service et de son coût. Les décisions des EPCI préexistants sont maintenues conformément à l'article 1639 A bis du CGI.

Il convient de délibérer pour fixer les taux de TEOM par zone existante.

Au vu des données communiquées par la Direction Générale des Finances Publiques sur les bases prévisionnelles 2018 par commune, Monsieur le Vice-Président, Jean AYCAGUER, propose aux membres de l'assemblée de voter les taux suivants :

2018			
COMMUNES	TAUX	Bases provisoires	Produit
		11 432 787	1472975
BOUSSENS	12.76%	996 528	127157
CAZERES	14.38%	4 950 920	711942
COULADERE	11.92%	372 286	44376
FRANCON	14.52%	147 805	21461
LESCUNS	10.19%	44 276	4512
MARIGNAC LASPEYRES	9.01%	159 694	14388
MARTRES TOLOSANE	13.76%	2 257 250	310598
MAURAN	10.14%	133 540	13541
MONDAVEZAN	9.19%	651 682	59890
MONTBERAUD	8.87%	159 298	14130
MONTCLAR DE COMMINGES	13.05%	47 085	6145
PALAMINY	10.15%	721 362	73218

PLAGNE	9.86%	67 639	6669
LE PLAN	9.91%	316 811	31396
SAINT MICHEL	8.64%	243 770	21062
SANA	7.67%	162 841	12490
ZONE 17		3 848 975	558 101
CASTELNAU PICAMPEAU	14.50%	164 738	23 887
CASTIES LABRANDE	14.50%	60 060	8 709
LE FOUSSERET	14.50%	1 354 052	196 338
FUSTIGNAC	14.50%	49 160	7 128
GRATENS	14.50%	486 217	70 501
LUSSAN ADEILHAC	14.50%	149 710	21 708
MARIGNAC LASCLARES	14.50%	289 102	41 920
MONTEGUT BOURGAC	14.50%	83 469	12 103
MONTOUSSIN	14.50%	103 417	14 995
POLASTRON	14.50%	26 451	3 835
POUY DE TOUGES	14.50%	267 203	38 744
SAINT ARAILLE	14.50%	93 516	13 560
SAINT ELIX LE CHÂTEAU	14.50%	656 530	95 197
SENARENS	14.50%	65 350	9 476
ZONE 18		10 730 125	1 555 868
BERAT	14.50%	1 786 576	259 054
CAMBERNARD	14.50%	317 939	46 101
LABASTIDE CLERMONT	14.50%	387 997	56 260
LE LHERM	14.50%	2 732 770	396 252
POUCHARRAMET	14.50%	674 288	97 772
RIEUMES	14.50%	3 156 025	457 624
SAINTE FOY DE PEYROLIERES	14.50%	1 674 530	242 807
ZONE 19		1 346 737	168 342
BEAUFORT	12.50%	257 019	32 127
FORGUES	12.50%	149 416	18 677
LAHAGE	12.50%	128 691	16 086
LAUTIGNAC	12.50%	162 025	20 253
MONES	12.50%	51 385	6 423
MONTASTRUC SAVES	12.50%	35 167	4 396
MONTGRAS	12.50%	63 014	7 877
LE PIN MURELET	12.50%	102 238	12 780
PLAGNOLE	12.50%	201 598	25 200
SAJAS	12.50%	73 180	9 148
SAVERES	12.50%	123 004	15 376
TOTAUX		27 358 624	3 755 286

A l'unanimité, le conseil communautaire

DECIDE

- De fixer les taux de TEOM par commune pour l'année 2018 comme mentionnés dans le tableau ci-dessus,
- De transmettre l'état 1259 TEOM aux Services Fiscaux par l'intermédiaire des Services Préfectoraux pour obtenir le versement de cette taxe.

D-2018-77-7-1 – Fixation des tarifs Eau – Plagne 2018

Vu la délibération 132-5-7 du 11 Juillet 2017 portant sur l'adoption des statuts de la Communauté de Communes Cœur de Garonne et transférant la compétence eau au 31/12/2017,
Monsieur le Vice-Président, Jean AYCAGUER, indique que la gestion de la compétence Eau est exercée en régie sur la commune de Plagne et qu'à cet effet il convient d'approuver les tarifs qui s'appliqueront aux abonnés en 2018.

Monsieur le Vice-Président, Jean AYCAGUER, propose de maintenir les tarifs de l'eau en 2018 fixés par la commune de Plagne précédemment.

Monsieur le Vice-Président, Jean AYCAGUER, précise que dans le cas d'une gestion directe du service de distribution de l'eau, l'imposition de la fourniture de l'eau à la TVA dépend du nombre d'habitants vivant dans la commune ou dans le champ d'action de l'EPCI.

Une commune qui dépasse le seuil de 3 000 habitants devient obligatoirement imposable à la TVA. Cette disposition vaut également pour les EPCI.

La commune de Plagne n'était pas assujettie à la TVA (5,5 %), la communauté de communes le devient, il conviendra donc d'appliquer cette TVA sur les tarifs.

Tarifs	Prix du m3	Location compteur
2016	1,80 €	30,50 €/an
2017	1,80 €	30,50 €/an
Proposition 2018	1,80 € HT	30,50 € HT/an

A l'unanimité, le conseil communautaire

DECIDE

- D'approuver les tarifs de l'eau sur la commune de Plagne pour l'année 2018.

D-2018-78-7-1 – Adoption budget prévisionnel 2018 – Budget général

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du Budget primitif, Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au Budget Principal,

Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du Conseil Communautaire du 6 Mars 2018,

Monsieur le Vice-Président, Jean AYCAGUER, présente le projet de Budget Primitif du Budget Principal de l'exercice 2018 et le soumet au vote chapitre par chapitre comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	4 747 272,00	0,00	6 011 157,99		6 011 157,99
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 506 390,00	0,00	8 257 436,87		8 257 436,87
014	Atténuations de produits	5 373 105,00	0,00	2 127 927,00		2 127 927,00
65	Autres charges de gestion courante	2 136 974,00	0,00	3 514 150,00		3 514 150,00
Total des dépenses de gestion courante		16 763 741,00	0,00	19 910 671,86		19 910 671,86
66	Charges financières	224 315,00	0,00	303 280,06		303 280,06
67	Charges exceptionnelles	8 945,00	0,00	80 000,00		80 000,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)	15 000,33		5 000,00		5 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 297 013,00		1 330 000,00		1 330 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		18 309 014,33	0,00	21 628 951,92		21 628 951,92
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 682 357,67		1 369 576,08		1 369 576,08
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	539 007,00		566 495,00		566 495,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 221 364,67		1 936 071,08		1 936 071,08
TOTAL		20 530 379,00	0,00	23 565 023,00		23 565 023,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	23 565 023,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	40 000,00	0,00	25 000,00		25 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	742 960,00	0,00	1 094 376,99		1 094 376,99
73	Impôts et taxes	12 667 124,00	0,00	14 658 124,00		14 658 124,00
74	Dotations, subventions et participations	2 846 093,00	0,00	2 980 043,00		2 980 043,00
75	Autres produits de gestion courante	1 337,00	0,00	2 000,00		2 000,00
Total des recettes de gestion courante		16 297 514,00	0,00	18 749 543,99		18 749 543,99
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	107 072,00	0,00	36 300,00		36 300,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)	15 000,33		5 000,00		5 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		16 419 586,33	0,00	18 790 843,99		18 790 843,99
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	62 745,00		22 561,12		22 561,12
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		62 745,00		22 561,12		22 561,12
TOTAL		16 482 331,33	0,00	18 813 405,11		18 813 405,11

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	4 751 617,89
--	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	23 565 023,00
---	---------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	7 455 784,00	423 661,51	8 973 849,00		9 397 510,51
Total des dépenses d'équipement		7 455 784,00	423 661,51	8 973 849,00		9 397 510,51
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 024 297,00	2 286,59	948 186,46		950 473,05
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	18 000,00	0,00	2 000,00		2 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	300 000,00		804 666,32		804 666,32
Total des dépenses financières		1 342 297,00	2 286,59	1 754 852,78		1 757 139,37
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	366 060,00	0,00	366 060,00		366 060,00
Total des dépenses réelles d'investissement		9 164 141,00	425 948,10	11 094 761,78		11 520 709,88
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	62 745,00		22 561,12		22 561,12
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		62 745,00		22 561,12		22 561,12
TOTAL		9 226 886,00	425 948,10	11 117 322,90		11 543 271,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 543 271,00
--	---------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 616 204,00	0,00	2 938 028,32		2 938 028,32
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	965 561,26	0,00	1 500 000,00		1 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		2 581 765,26	0,00	4 438 028,32		4 438 028,32
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	400 000,00	0,00	1 000 000,00		1 000 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	2 947 000,00	0,00	3 000 000,00		3 000 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			0,00		0,00
Total des recettes financières		3 347 000,00	0,00	4 000 000,00		4 000 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	366 060,00	0,00	366 060,00		366 060,00
Total des recettes réelles d'investissement		6 294 825,26	0,00	8 804 088,32		8 804 088,32
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	1 682 357,67		1 369 576,08		1 369 576,08
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	539 007,00		566 495,00		566 495,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 221 364,67		1 936 071,08		1 936 071,08
TOTAL		8 516 189,93	0,00	10 740 159,40		10 740 159,40

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	803 111,60
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 543 271,00

Le conseil communautaire par :

	Nombre de voix	
Pour	58	
Contre	0	
Absentions chapitre 22 Dépenses Investissement	5	BESSET, GUYS, LECUYER, PORTE, VIVES.
Absentions tous chapitres	12	BERTIN, BONNEMAISON, CASTILLON, CHANTRAN, COURTOIS-PERISSÉ, GALEY, GENEAU, GUETIN-MALEPRADE, LECUSSAN, MALLET, SECHAO, SOULES.

DECIDE

- **D'adopter** le Budget Primitif du Budget Principal pour l'exercice 2018, au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement, au niveau du chapitre pour la section de Fonctionnement,

- **De charger** Monsieur Le Président de transmettre le Budget Primitif du Budget Principal 2018 à Madame Le Sous-Préfet et à Madame Le Trésorier de Cazères

D-2018-79-7-1 – Adoption budget prévisionnel 2018 – Budget annexe Service d'Aide à domicile

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du Budget primitif,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 applicable au Budget annexe Aide Sociale,
Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du Conseil Communautaire du 6 Mars 2018,
Considérant le projet de Budget annexe Aide sociale de l'exercice 2018 présenté par Monsieur le Vice-Président, Jean AYCAGUER, soumis au vote par chapitre,

A l'unanimité, le conseil communautaire

DECIDE

- **D'adopter** le Budget annexe 2018 Aide Sociale M22, au niveau du chapitre pour les sections de Fonctionnement et d'Investissement comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION - Vue d'ensemble

Dépenses

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
Total	871 772.00 €		
011 Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	28 000.00 €		
012 Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	820 472.00 €		
016 Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	23 300.00 €		

Recettes

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
Total	871 772.00 €		
018 Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	657 627.00 €		
019 Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables	214 145.00 €		

SECTION D'INVESTISSEMENT - Vue d'ensemble

Dépenses

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
Total	13 357.00 €		
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	12 000.04 €		
20 Immobilisations incorporelles	1 356.96 €		

Recettes

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
Total	13 357.00 €		
10 Dotations, fonds divers et réserves	591.63 €		
16 Emprunts et dettes assimilées	6 765.37 €		
49 Dépréciation des comptes de tiers	6 000.00 €		

- **De charger** Monsieur Le Président de transmettre le Budget annexe 2018 Aide Sociale M22 à Madame Le Sous-Préfet et à Madame Le Trésorier de Cazères.

Monsieur RIVIERE quitte la salle à 21h34 et donne procuration à Monsieur CAPBLANQUET.

Le nombre de présents passe à 62.

Le nombre de votants reste à 70.

D-2018-80-7-1 – Adoption budget prévisionnel 2018 – Budget annexe Portage de repas

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du Budget primitif,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au Budget Principal,
Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du Conseil Communautaire du 6 Mars 2018,
Considérant le projet de Budget Primitif du Budget annexe Portage de repas à domicile de l'exercice 2018 présenté par Monsieur le Vice-Président, Jean AYCAGUER, soumis au vote par chapitre,

A l'unanimité, le conseil communautaire

DECIDE

- **D'adopter** le Budget Primitif du Budget Annexe Portage de repas à domicile pour l'exercice 2018, au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement, au niveau du chapitre pour la section de Fonctionnement comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	105 149,00	0,00	217 078,00		217 078,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	16 808,00	0,00	61 596,00		61 596,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,20	0,00	1 500,00		1 500,00
Total des dépenses de gestion courante		121 958,00	0,00	280 174,00		280 174,00
66	Charges financières		0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles	32,00	0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 010,00		2 000,00		2 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		123 000,00	0,00	282 174,00		282 174,00
023	Virement à la section d'investissement (5)			3 000,00		3 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement				3 000,00		3 000,00
TOTAL		123 000,00	0,00	285 174,00		285 174,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	285 174,00
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	104 000,00	0,00	240 973,93		240 973,93
73	Impôts et taxes		0,00	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	19 000,00	0,00	43 876,00		43 876,00
Total des recettes de gestion courante		123 000,00	0,00	284 849,93		284 849,93
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	324,00		324,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		123 000,00	0,00	285 173,93		285 173,93
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00		0,00
TOTAL		123 000,00	0,00	285 173,93		285 173,93

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,07
--	------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	285 174,00
--	-------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	3 000,00		3 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	3 000,00		3 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00		0,00
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement			0,00	3 000,00		3 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00		0,00
TOTAL			0,00	3 000,00		3 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		3 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			0,00		0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00		0,00
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement			0,00	0,00		0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			3 000,00		3 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement				3 000,00		3 000,00
TOTAL			0,00	3 000,00		3 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		3 000,00

- **De charger** Monsieur Le Président de transmettre le Budget Primitif du Budget Annexe Portage de repas à domicile 2018 à Madame Le Sous-Préfet et à Madame Le Trésorier de Cazères.

D-2018-81-7-1 – Adoption budget prévisionnel 2018 – Budget annexe ZA Lherm

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du Budget primitif,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au Budget Annexe Zone D'activité de Lherm,
Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du Conseil Communautaire du 6 Mars 2018,
Considérant le projet de Budget Primitif du Budget annexe ZA LHERM de l'exercice 2018 présenté par Monsieur le Vice-Président, Jean AYCAGUER, soumis au vote par chapitre,

A l'unanimité, le conseil communautaire

DECIDE

- D'adopter le Budget Primitif du Budget Annexe ZA LHERM pour l'exercice 2018, au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement, au niveau du chapitre pour la section de Fonctionnement comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	153 940,43	0,00	108 000,53		108 000,53
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,20	0,00	3 596,47		3 596,47
Total des dépenses de gestion courante		153 940,63	0,00	111 597,00		111 597,00
66	Charges financières		0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	3 596,67		0,00		0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		157 537,30	0,00	111 597,00		111 597,00
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	14 786,70		0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		14 786,70		0,00		0,00
TOTAL		172 324,00	0,00	111 597,00		111 597,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	111 597,00
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des recettes de gestion courante			0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement			0,00	0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	168 727,33		108 000,53		108 000,53
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		168 727,33		108 000,53		108 000,53
TOTAL		168 727,33	0,00	108 000,53		108 000,53

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 596,47
---	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	111 597,00
--	-------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			50,09		50,09
Total des dépenses financières			0,00	50,09		50,09
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement			0,00	50,09		50,09
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	183 514,03		108 000,53		108 000,53
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		183 514,03		108 000,53		108 000,53
TOTAL		183 514,03	0,00	108 050,62		108 050,62

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)		54 277,38
		=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		162 328,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	168 727,33	0,00	162 328,00		162 328,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		168 727,33	0,00	162 328,00		162 328,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			0,00		0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00		0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement		168 727,33	0,00	162 328,00		162 328,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	29 573,40		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		29 573,40		0,00		0,00
TOTAL		198 300,73	0,00	162 328,00		162 328,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		162 328,00

- **De charger** Monsieur Le Président de transmettre le Budget Primitif du Budget Annexe ZA LHERM 2018 à Madame Le Sous-Préfet et à Madame Le Trésorier de Cazères.

D-2018-82-7-1 – Adoption budget prévisionnel 2018 – Budget annexe ZA Sainte Foy de Peyrolières

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du Budget primitif,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au Budget Annexe Zone d'Activité de Sainte Foy de Peyrolières,
Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du Conseil Communautaire du 6 Mars 2018,
Considérant le projet de Budget Primitif du Budget annexe Ste Foy de Peyrolières de l'exercice 2018 présenté par Monsieur le Vice-Président, Jean AYCAGUER, soumis au vote par chapitre,

A l'unanimité, le conseil communautaire

DECIDE

- **D'adopter** le Budget Primitif du Budget Annexe ZA Ste Foy de Peyrolières pour l'exercice 2018, au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement, au niveau du chapitre pour la section de Fonctionnement comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	136 400,00	0,00	129 999,52		129 999,52
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,88	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion courante		136 400,88	0,00	129 999,52		129 999,52
66	Charges financières		0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		136 400,88	0,00	129 999,52		129 999,52
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	10 078,12		0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		10 078,12		0,00		0,00
TOTAL		146 479,00	0,00	129 999,52		129 999,52

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,48
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	130 000,00
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des recettes de gestion courante			0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	0,88	0,00	0,48		0,48
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,88	0,00	0,48		0,48
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	146 478,12		129 999,52		129 999,52
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		146 478,12		129 999,52		129 999,52
TOTAL		146 479,00	0,00	130 000,00		130 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	130 000,00
--	-------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,64		711,36		711,36
Total des dépenses financières		0,64	0,00	711,36		711,36
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,64	0,00	711,36		711,36
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	156 556,24		129 999,52		129 999,52
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		156 556,24		129 999,52		129 999,52
TOTAL		156 556,88	0,00	130 710,88		130 710,88

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	15 289,12
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	146 000,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	146 478,76	0,00	146 000,00		146 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		146 478,76	0,00	146 000,00		146 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			0,00		0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00		0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement		146 478,76	0,00	146 000,00		146 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	20 156,24		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		20 156,24		0,00		0,00
TOTAL		166 635,00	0,00	146 000,00		146 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	146 000,00
---	-------------------

- **De charger** Monsieur Le Président de transmettre le Budget Primitif du Budget Annexe ZA Ste Foy de Peyrolières 2018 à Madame Le Sous-Préfet et à Madame Le Trésorier de Cazères.

D-2018-83-7-1 – Adoption budget prévisionnel 2018 – Budget annexe ZA Descaillaux

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du Budget primitif,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au Budget Annexe Zone d'Activité de Descaillaux,
Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du Conseil Communautaire du 6 Mars 2018,
Considérant le projet de Budget Primitif du Budget annexe Descaillaux de l'exercice 2018 présenté par Monsieur le Vice-Président, Jean AYCAGUER, soumis au vote par chapitre,

A l'unanimité, le conseil communautaire

DECIDE

- **D'adopter** le Budget Primitif du Budget Annexe ZA Descaillaux pour l'exercice 2018, au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement, au niveau du chapitre pour la section de Fonctionnement comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	268 000,00	0,00	540 000,16		540 000,16
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion courante		268 000,00	0,00	540 000,16		540 000,16
66	Charges financières	6 895,00	0,00	6 351,78		6 351,78
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		274 895,00	0,00	546 351,94		546 351,94
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	829 304,00		540 000,00		540 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	6 940,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		836 244,00		540 000,00		540 000,00
TOTAL		1 111 139,00	0,00	1 086 351,94		1 086 351,94

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	482 229,06
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 568 581,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	100 000,92	0,00	150 000,16		150 000,16
73	Impôts et taxes		0,00	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	810 000,00		810 000,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des recettes de gestion courante		100 000,92	0,00	960 000,16		960 000,16
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	14 222,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		114 222,92	0,00	960 000,16		960 000,16
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	949 804,00		608 580,84		608 580,84
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	6 940,00		0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		956 744,00		608 580,84		608 580,84
TOTAL		1 070 966,92	0,00	1 568 581,00		1 568 581,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 568 581,00
---	--------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	26 670,98	0,00	567 269,16		567 269,16
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			15 150,00		15 150,00
Total des dépenses financières		26 670,98	0,00	582 419,16		582 419,16
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		26 670,98	0,00	582 419,16		582 419,16
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	949 804,00		608 580,84		608 580,84
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		949 804,00		608 580,84		608 580,84
TOTAL		976 474,98	0,00	1 191 000,00		1 191 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 191 000,00
--	--------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	120 500,00	0,00	1 367,92		1 367,92
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	26 039,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		146 539,00	0,00	1 367,92		1 367,92
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00		0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	700 000,00	0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			0,00		0,00
Total des recettes financières		700 000,00	0,00	0,00		0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement		846 539,00	0,00	1 367,92		1 367,92
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	829 304,00		540 000,00		540 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		829 304,00		540 000,00		540 000,00
TOTAL		1 675 843,00	0,00	541 367,92		541 367,92

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	649 632,08
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 191 000,00
--	--------------

- De charger Monsieur Le Président de transmettre le Budget Primitif du Budget Annexe ZA Descaillaux 2018 à Madame Le Sous-Préfet et à Madame Le Trésorier de Cazères.

D-2018-84-7-1 – Adoption budget prévisionnel 2018 – Budget annexe ZA Boussens

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du Budget primitif,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au Budget Annexe Zone d'Activité de Boussens,
Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du Conseil Communautaire du 6 Mars 2018,
Considérant le projet de Budget Primitif du Budget annexe Boussens de l'exercice 2018 présenté par Monsieur le Vice-Président, Jean AYCAGUER, soumis au vote par chapitre,

A l'unanimité, le conseil communautaire

DECIDE

- D'adopter le Budget Primitif du Budget Annexe ZA Boussens pour l'exercice 2018, au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement, au niveau du chapitre pour la section de Fonctionnement comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général		0,00	295 000,00		295 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion courante			0,00	295 000,00		295 000,00
66	Charges financières		0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement			0,00	295 000,00		295 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement				0,00		0,00
TOTAL			0,00	295 000,00		295 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

295 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des recettes de gestion courante			0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement			0,00	0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			295 000,00		295 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				295 000,00		295 000,00
TOTAL			0,00	295 000,00		295 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

295 000,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00		0,00
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement			0,00	0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			295 000,00		295 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				295 000,00		295 000,00
TOTAL			0,00	295 000,00		295 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)		0,00
		=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		295 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 139)		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	295 000,00		295 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	295 000,00		295 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00		0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00		0,00
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement			0,00	295 000,00		295 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement				0,00		0,00
TOTAL			0,00	295 000,00		295 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		295 000,00

- De charger Monsieur Le Président de transmettre le Budget Primitif du Budget Annexe ZA Boussens 2018 à Madame Le Sous-Préfet et à Madame Le Trésorier de Cazères.

D-2018-85-7-1 – Adoption budget prévisionnel 2018 – Budget annexe ZA Martres Tolosane

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du Budget primitif,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au Budget Annexe Zone d'Activité de Martres Tolosane,
Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du Conseil Communautaire du 6 Mars 2018,
Considérant le projet de Budget Primitif du Budget annexe Martres Tolosane de l'exercice 2018 présenté par Monsieur le Vice-Président, Jean AYCAGUER, soumis au vote par chapitre,

A l'unanimité, le conseil communautaire

DECIDE

- **D'adopter** le Budget Primitif du Budget Annexe ZA Martres Tolosane pour l'exercice 2018, au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement, au niveau du chapitre pour la section de Fonctionnement comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général		0,00	190 000,00		190 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion courante			0,00	190 000,00		190 000,00
66	Charges financières		0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement			0,00	190 000,00		190 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement				0,00		0,00
TOTAL			0,00	190 000,00		190 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	190 000,00
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des recettes de gestion courante			0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement			0,00	0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			190 000,00		190 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				190 000,00		190 000,00
TOTAL			0,00	190 000,00		190 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	190 000,00
--	-------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00		0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement			0,00	0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			190 000,00		190 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				190 000,00		190 000,00
TOTAL			0,00	190 000,00		190 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	190 000,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 136)		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	190 000,00		190 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	190 000,00		190 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00		0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00		0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement			0,00	190 000,00		190 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement				0,00		0,00
TOTAL			0,00	190 000,00		190 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	190 000,00
---	-------------------

- De charger Monsieur Le Président de transmettre le Budget Primitif du Budget Annexe ZA Martres Tolosane 2018 à Madame Le Sous-Préfet et à Madame Le Trésorier de Cazères.

D-2018-86-7-1 – Adoption budget prévisionnel 2018 – Budget annexe Photovoltaïque

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du Budget primitif,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au Budget Annexe Photovoltaïque,
Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du Conseil Communautaire du 6 Mars 2018,
Considérant le projet de Budget Primitif du Budget annexe Photovoltaïque de l'exercice 2018 présenté par Monsieur le Vice-Président, Jean AYCAGUER, soumis au vote par chapitre,

A l'unanimité, le conseil communautaire

DECIDE

- **D'adopter** le Budget Primitif du Budget Annexe Photovoltaïque pour l'exercice 2018, au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement, au niveau du chapitre pour la section de Fonctionnement comme suit :

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	25 150,00	0,00	48 000,00		48 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,00	0,00	780,00		780,00
Total des dépenses de gestion des services		25 151,00	0,00	48 780,00		48 780,00
66	Charges financières	5 165,00	0,00	6 344,00		6 344,00
67	Charges exceptionnelles	37 094,00	0,00	3 000,00		3 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	4 470,00		1 200,00		1 200,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		71 880,00	0,00	59 324,00		59 324,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	100,00		0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	46 445,00		22 911,00		22 911,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		46 545,00		22 911,00		22 911,00
TOTAL		118 425,00	0,00	82 235,00		82 235,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	82 235,00
---	------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, r	44 872,60	0,00	54 000,56		54 000,56
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes de gestion des services	44 872,60	0,00	54 000,56		54 000,56
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	7 094,00	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	51 966,60	0,00	64 000,56		64 000,56
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	14 000,00		13 884,00		13 884,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	14 000,00		13 884,00		13 884,00
	TOTAL	65 966,60	0,00	67 884,56		67 884,56

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	14 350,44
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	82 235,00
---	------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	21 775,79	0,00	44 000,00		44 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'équipement	21 775,79	0,00	44 000,00		44 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 770,00	0,00	11 200,00		11 200,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			3 399,00		3 399,00
	Total des dépenses financières	10 770,00	0,00	14 599,00		14 599,00
46..	Total des op. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	32 545,79	0,00	68 599,00		68 599,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	14 000,00		13 884,00		13 884,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	14 000,00		13 884,00		13 884,00
	TOTAL	46 545,79	0,00	72 483,00		72 483,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	72 483,00
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	15 596,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	15 596,00	0,00	0,00		0,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)		0,00	43 999,97		43 999,97
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes financières		0,00	43 999,97		43 999,97
46..	Total des op. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	15 596,00	0,00	43 999,97		43 999,97
021	Virement de la section d'exploitation (4)	100,00		0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	46 445,00		22 911,00		22 911,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	46 545,00		22 911,00		22 911,00
	TOTAL	62 141,00	0,00	66 910,97		66 910,97

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	5 572,03
--	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	72 483,00
---	------------------

- De charger Monsieur Le Président de transmettre le Budget Primitif du Budget Annexe Photovoltaïque 2018 à Madame Le Sous-Préfet et à Madame Le Trésorier de Cazères.

D-2018-87-7-1 – Adoption budget prévisionnel 2018 – Budget annexe Eau

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du Budget primitif,
 Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au Budget annexe Eau,
 Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du Conseil Communautaire du 6 Mars 2018,
 Considérant le projet de Budget Primitif du Budget annexe Eau de l'exercice 2018 présenté par Monsieur le Vice-Président, Jean AYCAGUER, soumis au vote par chapitre,

A l'unanimité, le conseil communautaire

DECIDE

- **D'adopter** le Budget Primitif du Budget Annexe Eau pour l'exercice 2018, au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement, au niveau du chapitre pour la section de Fonctionnement comme suit :

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général		0,00	15 900,93		15 900,93
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	200,00		200,00
Total des dépenses de gestion des services			0,00	16 100,93		16 100,93
66	Charges financières		0,00	12 681,07		12 681,07
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation			0,00	28 782,00		28 782,00
023	Virement à la section d'investissement (6)			0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			16 000,00		16 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation				16 000,00		16 000,00
TOTAL			0,00	44 782,00		44 782,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

44 782,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de services, n		0,00	17 250,00		17 250,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	6 300,00		6 300,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des recettes de gestion des services			0,00	23 550,00		23 550,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	18 232,00		18 232,00
Total des recettes réelles d'exploitation			0,00	41 782,00		41 782,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			3 000,00		3 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation				3 000,00		3 000,00
TOTAL			0,00	44 782,00		44 782,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

44 782,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	7 701,03		7 701,03
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	7 701,03		7 701,03
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	22 071,97		22 071,97
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			9 000,00		9 000,00
Total des dépenses financières			0,00	31 071,97		31 071,97
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement			0,00	38 773,00		38 773,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			3 000,00		3 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				3 000,00		3 000,00
TOTAL			0,00	41 773,00		41 773,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	41 773,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13	Subventions d'investissement		0,00	9 000,00		9 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	10 069,00		10 069,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	19 069,00		19 069,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	6 704,00		6 704,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
Total des recettes financières			0,00	6 704,00		6 704,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement			0,00	25 773,00		25 773,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)			0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			16 000,00		16 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement				16 000,00		16 000,00
TOTAL			0,00	41 773,00		41 773,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	41 773,00

- De charger Monsieur Le Président de transmettre le Budget Primitif du Budget Annexe Eau 2018 à Monsieur Le Sous-Préfet et à Madame Le Trésorier de Cazères.

2. DECHETS

D-2018-89-1-4 – Convention utilisation quai de transfert Carbonne

Monsieur le Président rappelle que les Communautés de Communes de la Louge et du Touch et du Savès avaient conventionné avec la Communauté de Communes du Volvestre en vue de l'utilisation de leur quai de transfert à Carbonne.

La convention étant arrivée à terme, il convient de la renouveler.

Monsieur le Président propose de renouveler cette convention pour une durée d'1 an, renouvelable 2 fois, à partir du 1^{er} janvier 2018 pour un tarif d'utilisation du quai de 13.34 € TTC la tonne.

A l'unanimité, le conseil communautaire

DECIDE

- D'autoriser le Président à signer la convention pour l'utilisation du quai de transfert de la Communauté de Communes du Volvestre situé à Carbonne.

D-2018-90-1-1 – Choix du prestataire de marché / Etude optimisation du service de collecte des ordures ménagères

Monsieur le Président rappelle que le conseil communautaire a autorisé par délibération en date du 25 avril 2017 le lancement d'une étude d'optimisation des tournées.

Un marché ordinaire a été lancé selon la procédure adaptée.

Après analyse des offres, le Président propose de retenir le candidat de la manière suivante :

Candidat retenu	Montant HT	Montant TTC
TERROIRS ET COMMUNAUTES	34 475 €	41 370 €

A l'unanimité, le conseil communautaire

DECIDE

- **De retenir** le candidat de la manière indiquée ci-dessus,
- **D'autoriser** Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce marché,
- **De confier** à Monsieur le Président le soin de solliciter une aide financière auprès de tout partenaire susceptible de financer cette étude.

3. CULTURE / TOURISME

D-2018-91-8-9 – Avenant à la convention d'objectifs et de moyens / Maison de la Terre

Vu la délibération n°2017-82-8-9 du 25 avril 2017, approuvant la convention d'objectifs et de moyens avec l'association La Maison de la Terre (Poucharramet),

Vu la convention d'objectifs et de moyens signée le 28 avril 2017 entre la Communauté de Communes Cœur de Garonne et l'association La Maison de la Terre,

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre du travail en partenariat mené avec l'association La Maison de la Terre sur le territoire de la Communauté de Communes, la convention annuelle d'objectifs et de moyens a été signée pour une durée de 2 ans, dans l'objectif de définir les orientations et le partenariat technique et financier à mettre en œuvre avec la Maison de la Terre.

La Maison de la Terre s'engage sur une programmation annuelle (concerts, expositions, spectacles) sur l'ensemble du territoire. En contrepartie, la Communauté de Communes lui a versé une subvention de 22 000 € pour l'année 2017.

Monsieur le Président informe que pour pouvoir assurer une nouvelle programmation culturelle estivale, la communauté de communes propose d'allouer une subvention de 23 500€ pour l'année 2018.

Il convient, dans ces conditions et conformément à l'article 10 de la convention de faire un avenant à la convention pour l'année 2018, portant sur l'article 3 : MONTANT DE LA CONVENTION modifié comme suit :

Pour l'année 2018, « La Communauté de Communes » contribue financièrement pour un montant maximal de 23 500 euros conformément au budget prévisionnel en annexe 1 du présent avenant.

Cette subvention n'est acquise que sous réserve de l'inscription des crédits au budget général de « la Communauté de Communes », du respect par « La Maison de la Terre » des obligations mentionnées aux articles 1^{er}, 5 et 6 et des décisions de l'administration prises en application des articles 7 et 8 sans préjudice de l'application de l'article 10.

Le financement public n'excède pas les coûts liés à la mise en œuvre du projet, estimés en annexe 1 du présent avenant.

Tous les autres articles de la convention, restent inchangés.

A l'unanimité, le conseil communautaire

DECIDE

- **D'approuver** le contenu de l'avenant n°1
- **D'autoriser** le Président à signer tous les documents relatifs à cette opération et notamment l'avenant n°1 de la convention d'objectifs et de moyens de La Maison de la Terre.

4. SERVICES A LA PERSONNE

D-2018-88-7-1 – Grille tarifaire service portage de repas au 3 avril 2018

Monsieur le Président indique à l'Assemblée que depuis le 1^{er} janvier 2018 la Communauté de Communes Cœur de Garonne est compétente pour « la création et la gestion d'un service portage de repas à domicile » pour les 48 communes membres.

Monsieur le Président rappelle qu'avant cette date cette compétence était exercée de la façon suivante :

- Par la communauté de communes pour les 18 communes qui appartenaient à l'ancien périmètre de la Communauté de Communes du Savès,
- Par le CCAS du Fousseret pour 11 communes dont 9 qui appartenaient à l'ancien périmètre de la Communauté de Communes de la Louge et du Touch (CCLT) et 2 qui appartenaient à l'ancien périmètre de la Communauté de Communes du Canton de Cazères (4C),
- Par le CCAS de Martres-Tolosane pour la commune de Martres-Tolosane.

Monsieur le Président présente la grille tarifaire appliquée sur chaque territoire :

- Pour les communes correspondant au territoire de l'ex Communauté de Communes du Savès : en fonction d'un quotient social :

Tranche quotient social	< 800 €	801 € à 999 €	1000 € à 1199 €	1200 € à 1500 €	> 1500 €
Tarif TTC au 01/11/2015	5.54 €	6.05 €	6.70 €	7.05 €	7.25 €

- Pour le CCAS du Fousseret : Prix unique : 7.50 €

- Pour le CCAS de Martres-Tolosane : Prix unique : 6.00 €

Monsieur le Président précise qu'à partir du 3 avril 2018 l'organisation est la suivante :

→ **Secteur 1** : Les 18 communes de l'ex CC Saves soit : Beaufort ; Bérat ; Cambernard ; Forgues ; Labastide-Clermont ; Lahage ; Lautignac ; Le Pin Murelet ; Lherm ; Monès ; Montastruc-Savès ; Montgras ; Plagnole ; Poucharramet ; Rieumes ; Ste Foy de Peyrolières ; Sajas ; Savères ;

Sont desservies par « Midi-Gastronomie ».

→ **Secteur 2** : les 30 communes de l'ex Communauté de Communes de la Louge et du Touch (CCLT) et de l'ex Communauté de Communes du Canton de Cazères (4C) soit : Boussens ; Cazères ; Castelnau-Picampeau ; Casties-Labrande ; Couladère ; Francon ; Fustignac ; Gratens ; Le Fousseret ; Le Plan ; Lescuns ; Lussan-Adeilhac ; Marignac-Lasclares ; Marignac-Laspeyres ; Martres-Tolosane ; Mauran ; Mondavezan ; Montberaud ; Montclar-de-Comminges ; Montégut-Bourjac ; Montoussin ; Palaminy ; Plagne ; Polastron ; Pouy-de-Touges ; Saint-Araille ; Saint-Elix-le-Château ; Saint-Michel ; Sana ; Sénarens.

Sont desservies par « Le Panier des Genévriers ».

Monsieur le président indique qu'il convient, dès à présent, d'harmoniser les tarifs.

Il précise que le prix du repas facturé par la société « Midi Gastronomie » est de 6,98 € et que le prix du repas facturé par « le panier des genévriers » est de 7,80 €.

Ainsi, il propose d'adopter la nouvelle grille tarifaire (*calculée selon un quotient social*) suivante à compter du 3 avril 2018, et de convenir que celle-ci sera révisée tous les ans, par le conseil communautaire.

Tranche quotient social	< 800 €	801 € à 999 €	1000 € à 1199 €	1200 € à 1500 €	> 1500 €
Tarif TTC	5.54 €	6.24 €	6.91 €	7.27 €	7.47

Il précise que si aucun justificatif de revenu n'est transmis, le tarif le plus élevé s'appliquera par défaut.

A l'unanimité, le conseil communautaire

DECIDE

- **D'appliquer** à partir du 3 avril 2018, les différentes tranches de tarification mentionnées ci-dessus dans le cadre du service de portage des repas,

- **D'appliquer** le tarif le plus élevé si aucun justificatif de revenu n'est transmis.

5. SERVICES TECHNIQUES

D-2018-92-1-1 – Choix du prestataire de marché / Fourniture de Matériel pour les Services Techniques

Monsieur le Président rappelle que le conseil communautaire a autorisé par délibération en date du 12 décembre 2017 le lancement d'un marché d'achat de matériel pour les services techniques.

Un marché ordinaire a été lancé selon la procédure adaptée.

Après analyse des offres, le Président propose de retenir le candidat de la manière suivante :

Candidat retenu	Montant HT	Montant TTC
ALTRAD MEFRAN	79 926 €	95 911.20 €

A l'unanimité, le conseil communautaire

DECIDE

- **De retenir** le candidat de la manière indiquée ci-dessus,

- **D'autoriser** Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce marché,

- **De confier** à Monsieur le Président le soin de solliciter une aide financière auprès de tout partenaire susceptible de financer cette étude.

6. COMMUNICATION - NUMÉRIQUE

D-2018-93-1-1 – Lancement du marché / Fourniture d'un logo et d'une charte graphique

Monsieur le Président indique à l'Assemblée qu'il est nécessaire de lancer une consultation ordinaire à procédure adaptée (inférieure à 90 000 € HT) pour la réalisation d'un logo et la création d'une charte graphique pour la communauté de communes.

L'avis d'appel public à concurrence sera publié sur un journal d'annonces légales ainsi que sur notre profil d'acheteur.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée l'autorisation de lancer un marché à procédure adaptée pour la réalisation d'un logo et la création d'une charte graphique pour la communauté de communes.

A l'unanimité, le conseil communautaire

DECIDE

- **D'approuver** le lancement d'un marché à procédure adaptée pour la réalisation d'un logo et la création d'une charte graphique pour la communauté de communes,
- **D'autoriser** Monsieur le Président à lancer cette consultation.

7. QUESTIONS DIVERSES

D-2018-94-7-5 – Subvention Pyrénéennes 2018

Monsieur le Président présente "Les Pyrénéennes", salon grand public et professionnel qui a fêté ses 10 ans en 2015 et qui a lieu tous les 3 ans.

Porté par la communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges (Saint-Gaudens) en co-organisation avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, il regroupe un grand nombre de partenaires tels que la Chambre d'Agriculture, les organismes de race, les organismes de formation, ... qui font de cet événement, l'événement des filières agricoles de la chaîne des Pyrénées et la rencontre entre le monde agricole et le grand public. L'édition 2015 a accueilli plus de 50 000 visiteurs.

Les Pyrénéennes 2018 auront lieu les 14,15 et 16 septembre 2018.

Des aides financières sont apportées par : Conseil Départemental de la Haute Garonne - Région Occitanie - Etat - Commissariat à l'aménagement des Pyrénées - Communauté de communes Cagire Garonne Salat - Communauté de communes Haut Garonnaises - Chambre d'Agriculture.

La communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges a sollicité Cœur de Garonne afin de participer au financement du salon 2018.

Le conseil communautaire par :

	Nombre de voix	
Pour	67	
Contre	0	
Abstentions	3	BERARDO, GUETIN-MALEPRADE, GALEY

DECIDE

- **De verser** une subvention de 5 000 € au titre du salon « Les Pyrénéennes » à la Communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges,
- **D'autoriser** le Président à signer tous les documents relatifs à cette subvention.

D-2018-95-7-5 – Subvention FD CIVAM 31

Monsieur le Président indique que la Fédération Départementale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural de Haute-Garonne (FD CIVAM 31) organise les 28 et 29 avril 2018 l'opération « de Ferme en Ferme ».

Cette opération est portée par les CIVAM à l'échelle nationale : portes ouvertes dans plus de 600 fermes sur l'ensemble du territoire.

Elle permet au public de découvrir les métiers agricoles, goûter les produits et aux professionnels de montrer les étapes de la production, faire connaître ses produits et vendre en direct.

En Haute-Garonne, l'opération porte sur 12 fermes partenaires, dont 2 en Cœur de Garonne.

Le CIVAM 31 assure l'organisation et s'occupe de la communication autour de l'évènement.

Les producteurs partenaires de l'évènement signent une charte « production respectueuse ».

Dans le cadre de cette manifestation le FD CIVAM 31 sollicite Cœur de Garonne afin de participer au financement de cette opération en 2018 à hauteur de 2 190 € selon le plan suivant :

DÉPENSES		RECETTES	
Salaires	8 058 €	Conseil Départemental	3 000 €
Déplacements	1 500 €	Groupama	1 000 €
Conception dépliant	400 €	Autofinancement	1 890 €
Impression dépliant, affiches, flèches et banderoles	2 500 €	Intercommunalités sollicitées :	6 568 € ↳ Soit 2 190 € /CC
		▪ CC Cœur de Garonne	
		▪ CC Volvestre	
		▪ CC Lèze Ariège	
Contribution au réseau CIVAM	375 €	Contribution des participants	375 €
TOTAL	12 833 €	TOTAL	12 833 €

Monsieur le président propose de financer cette opération sur la part « Intercommunalités » proportionnellement au nombre de fermes partenaires sur le territoire de la communauté de communes Cœur de Garonne, soit 2 fermes sur 12 et donc de verser à FD CIVAM 31 une subvention de 1 100 €.

A l'unanimité, le conseil communautaire

DECIDE

- **De verser** une subvention de 1 100 € au titre de l'opération « de Ferme en Ferme » 2018 au FD CIVAM 31,
- **D'autoriser** le Président à signer tous les documents relatifs à cette subvention.

Fin de la séance à 21h55.

Le Président,
Gérard CAPBLANQUET.

